

Montreuil,
le mardi 10 mai 2022

Émetteur : Gabriel Pannier, Responsable de projets – EN3S : 04.77.81.15.31 - gpannier@en3s.fr
Charlaine René-dit-Bois, Chef de projet formation – UCANSS : formation@ucanss.fr

Objet : Master droit social, parcours manager stratégique des organismes de protection sociale - promotion 2022/2023

Madame, Monsieur le Directeur,

Plus que jamais, les managers sont au cœur des enjeux RH et de la transformation de l'Institution. Porteurs de sens et fédérateurs des équipes, ils contribuent à la réussite collective de la Sécurité sociale. Dans un contexte d'évolution des réseaux et de renouvellement démographique, leur positionnement est complexe et leurs pratiques managériales sont sans cesse réinterrogées notamment dans un contexte post-pandémie.

Le métier de manager stratégique permet de développer des activités de management qui s'inscrivent au-delà d'un ou plusieurs secteurs d'activité. Les managers stratégiques contribuent à la détermination, à la réalisation et au suivi des objectifs stratégiques de leur organisme. Par leurs actions et décisions, ils engagent l'organisme dans une stratégie de développement.

C'est pour déployer, dynamiser et soutenir cette communauté des managers stratégiques qu'a été mis en place, en 2017, le « Master Droit Social, parcours Manager stratégique des organismes de protection sociale », fruit d'un partenariat unique entre l'UCANSS, l'EN3S et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Une nouvelle et 6ème promotion pour 2022/2023 s'ouvre, les inscriptions sont en cours. **Elles seront clôturées le jeudi 30 juin 2022.**

I - LES OBJECTIFS ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Ce dispositif diplômant, il est sanctionné par l'obtention d'un diplôme universitaire Bac+5, vise les objectifs de formation suivants :

- Préparer la prise de poste des managers stratégiques
- Professionnaliser les pratiques des managers stratégiques
- Développer une culture managériale commune
- Certifier les compétences des managers stratégiques

Il débute par un diagnostic des connaissances et du savoir-être des managers apprenants permettant ainsi d'identifier leurs objectifs individuels de développement de compétences visés par le cursus. Ce diagnostic repose sur un questionnaire d'auto-évaluation et un entretien individuel avec l'Université.

L'approche pédagogique alterne :

- des enseignements universitaires dispensés par les enseignants de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines,
- des enseignements animés par des intervenants de l'EN3S, consultants ou professionnels de la protection sociale,
- des enseignements à distance prolongés par des travaux tutorés.

Les enseignements sont structurés autour de 3 blocs de compétences plus 1 bloc relatif au mémoire qui composent le Master :

Bloc 1 : Piloter la performance, gérer et manager les collaborateurs dans le respect des valeurs de la protection sociale et des normes juridiques et sociales

- Évaluation individuelle

Bloc 2 : Être acteur du développement de son organisme et assurer sa promotion

- Évaluation individuelle

Bloc 3 : Contribuer à l'innovation et au développement de la protection Sociale en s'inscrivant dans des logiques partenariales internes et externes

- Évaluation collective

Bloc 4 : Mémoire + soutenance

Le contrôle des compétences s'exerce sous la forme de plusieurs épreuves sanctionnant chacun des 3 blocs.

En plus de ces enseignements, le dispositif comprend :

- un accompagnement personnel
 - 3 séances de coaching, ciblées sur les savoir-être, permettent de conforter son leadership, sa posture et de développer son assertivité et son intelligence émotionnelle.
- une méthodologie et un encadrement mémoire (forfait de 20 heures), comprenant :
 - séances collectives programmées durant le séminaire de rentrée puis en cours de formation
 - entretiens individuels (téléphonique ou visio) dès le premier mois de formation
 - suivi régulier par mails, échanges téléphoniques, ...

Sur une amplitude totale de 11 mois, le parcours intègre des séquences de formation en distanciel sous forme de MOOC, de capsules vidéo complétées de travaux d'observations, travaux tutorés...et en présentiel (1 séminaire de rentrée et 4 regroupements d'une semaine chacun).

Le volume horaire global est de 255,5 heures et se répartit comme suit :

- Présentiel : 148 heures
- Distanciel (« visio live » et FOAD) : 96 heures
- Coaching et contrôle de connaissance : 11,5 heures

La délivrance du diplôme passe par la soutenance d'un mémoire professionnel, dont le sujet est validé par la direction du Master.

Il est à noter que ce cursus universitaire demande un investissement et un travail personnel qui peut se révéler important pour les managers apprenants.



Vous trouverez en annexe la **plaquette de présentation du Master**.

Important : Cette formation diplômante ne s'adresse pas aux managers stratégiques titulaires des cycles de formation destinés aux cadres dirigeants, EN3S et CapDir.

II - LES MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2022/2023

L'admission à la formation est subordonnée à l'envoi d'un dossier de candidature qui est examiné par une **commission pédagogique**, composée de membres de l'UCANSS, de l'EN3S et d'universitaires.

Les candidats à la formation doivent être titulaires du baccalauréat et justifier d'un titre à Bac+4.

Les candidats qui ne possèdent pas ce niveau de formation initiale procèdent à une Validation des Acquis Professionnels (VAP), selon la procédure adoptée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le dossier de candidature et le dossier de demande de VAP sont accessibles sur le site de l'EN3S

Les dossiers de candidature et de VAP, complétés par un CV et une lettre de motivation, sont à envoyer, **pour le 30 juin 2022** (date de réception) à l'EN3S, par voie postale et par mail à l'attention de :

Gabriel Pannier, Responsable projet EN3S

gpannier@en3s.fr

ET

Hayat Ait Oubou, Assistante formation EN3S

Hayat.AITOUBOU@en3s.fr

Ecole nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S)

Direction de la formation continue

27, rue des Docteurs Charcot CS 13132

42031 Saint-Etienne Cedex 2

Lors de l'envoi du dossier par mail, il est impératif de mettre en copie du mail le référent de votre Branche comme indiqué ci-après :

Branche	Référent	Email
ACOSS	Marie-Lise THOMAS	marie-lise.thomas@acoss.fr
CNAF	Xavier MOTTARD	xavier.mottard@cnaf.fr
CNAM	Pascale LIBES et Ophélie BOREL	drhr.cnam@assurance-maladie.fr
CNAV	Anne WILLEMSEN	anne.willemsen@cnav.fr

III - L'ORGANISATION DE LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2022/23

La formation se déroulera dans les locaux parisiens de l'EN3S au 53 bis rue Boussingault, 75013 Paris.

Le séminaire de rentrée pour la 6ème promotion (2022/23) aura lieu les **29 et 30 novembre 2022**.

Suivront les 4 regroupements aux dates ci-après :

- Regroupement 1 : **16 au 20 janvier 2023**
- Regroupement 2 : **6 au 10 mars 2023**
- Regroupement 3 : **24 au 28 avril 2023**
- Regroupement 4 : **22 au 26 mai 2023**

Les épreuves écrites et orales se déroulent en cours de formation et à l'issue de celle-ci :

- Courant janvier, puis courant avril, puis courant mai 2023 pour les épreuves sanctionnant les différents blocs de compétences
- Début octobre 2023 pour les soutenances de mémoire

IV - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation est de 8500 € (hors frais de repas, d'hébergement et de déplacement).

Ce cursus bénéficie d'une prise en charge forfaitaire d'un montant de 1600 € au titre du plan et figure sur la liste de l'abondement de Branche

Important : Le Master Droit social, Parcours Manager Stratégique des organismes de Protection sociale est inscrit au RNCP dont la fiche est accessible sur le site de France Compétences (RNCP31493) et de ce fait éligible au CPF.

Pour toute demande d'information complémentaire sur le dispositif, vous pouvez contacter :

Gabriel Pannier, Responsable projets - EN3S

04.77.81.15.31 - gpannier@en3s.fr

Charlaine René-dit-Bois, Chef de projet formation - UCANSS

formation@ucanss.fr

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD

Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe

(s) :

- Plaquette de présentation du Master,